Cuba élabore des lois complètes pour lutter contre la violence sexiste



Capture d'écran

La Havane, 17 juin, (RHC)- Cuba travaille à l'élaboration d'une législation complète pour lutter contre la violence sexiste.

Rufina Hernández, magistrat du Tribunal suprême Populaire, a déclaré au programme La Table Ronde que diffusent la radio et la télévision nationale que la Constitution promulguée en 2019 et tout le développement normatif qu'elle implique, permettent d'élaborer des lois avec une approche de genre et abordant le phénomène dans toutes ses dimensions.

À cet égard, elle a souligné les projets de loi actuellement en discussion et disponibles pour une consultation publique, tels que les lois de procédure pénale, les cours de justice et le code de procédure, auxquels s'ajoutera en temps utile le nouveau code de la famille.

Lysnay Mederos, directrice du département de la procédure pénale au bureau du procureur général de la République, a pour sa part détaillé certains des éléments des propositions législatives liées à ce phénomène en cours d'analyse en ce moment.

Elle a souligné que le perfectionnement des lois est nécessaire, mais qu'il existe actuellement 12 instruments qui punissent les comportements violents, parmi lesquels la menace, la coercition, l'agression sexuelle, le viol, l'abus lubrique, le proxénétisme et le féminicide.

La représentante du bureau du procureur général a déclaré qu'à la fin du mois d'avril, l'agence s'était occupée de plus de 33 800 personnes, dont 24 % sont des femmes.

Elle a précisé que dans 221 cas, elles ont déclaré avoir été victimes de violences.

Source: Prensa Latina

 $\frac{https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/261066-cuba-elabore-des-lois-completes-pour-lutter-contre-laviolence-sexiste}{violence-sexiste}$



Radio Habana Cuba